

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Par LRAR n° 2C 044 369 3245 4

Roissy, le 22 décembre 2011

Monsieur le Premier Ministre,

Nos organisations professionnelles ont noté le dépôt à l'Assemblée Nationale d'une proposition de loi à l'initiative de Monsieur le Député Eric Diard, visant à encadrer le droit de grève des salariés relevant d'entreprises, d'établissements ou parties d'établissements français concourant directement à l'activité de transport aérien et dont l'absence, en cas de grève, est de nature à affecter directement la réalisation des vols.

Les organisations syndicales signataires de la présente ont fait part de leur opposition à cette proposition de loi.

Malgré notre opposition, le gouvernement nous a indiqué, par la voix de ses ministres, sa volonté et sa détermination à aboutir à la publication d'une loi visant à encadrer le droit de grève desdits salariés, notamment en leur imposant un dispositif prévoyant l'obligation pour chaque salarié de se déclarer gréviste 48 heures avant le début du conflit.

Aussi, et comme nous l'ont précisé les services des ministres concernés, la proposition de loi de Monsieur Diard est soutenue par le gouvernement.

Cette proposition de loi vient d'être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale pour un examen à partir du 24 janvier prochain.

.../...

Dans ces conditions, nos organisations professionnelles demandent au gouvernement de s'opposer à la proposition de loi déposée par Monsieur Eric Diard, par tous moyens de nature à empêcher son adoption définitive par le Parlement.

A l'appui de cette revendication, les organisations professionnelles signataires appellent l'ensemble desdits salariés soumis au droit du travail français à cesser totalement le travail pendant la période du :

6 février 2012, 00h01 heures locales Paris
au
9 février 2012, 23h59 heures locales Paris

Naturellement, les représentants de nos organisations professionnelles se tiennent à votre disposition.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de nos salutations les plus respectueuses.

SNPNC-FO



Pour l'UNAC
Franch Michel

-UNSA-



FEDTS-FO
go Hebner

Pour la CGT
P/O 

UFA FGTE CDDT
P/O 

Pour le SNPL

